



DÉLIBÉRATION N°2019-03-15-17
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 15 mars 2019

**POINT 21 : APPROBATION SUBVENTIONS ACCORDEES AUX PARTENAIRES DU
PROJET NEXT**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 30 voix pour et 1 abstention les subventions accordées aux partenaires du projet NEXT, telles qu'annexées.

À Nantes, le 15 mars 2019

Le Président de l'Université de Nantes
Pour le Président et par délégation
La Première Vice-Présidente

Carine BERNAULT

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 MARS 2019

**POINT 21 - APPROBATION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX PARTENAIRES DU
PROJET NEXT**

ANNEXE A LA DELIBERATION

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution à l'INSERM d'une subvention de 107 000 €, et au CHU d'une subvention de 128 000€ pour la réalisation du projet SYSMICS.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution au CHU d'une subvention de 235 000 € pour la réalisation du projet L'HEMA NEXT.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution à l'IFSTTAR d'une subvention de 129 409 € pour la réalisation du projet BRANCH.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution à l'INSERM d'une subvention de 170 000 € pour la réalisation du projet THERASCOOP.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution au CNRS d'une subvention de 492 000 € pour l'accueil de Mme ABELLAN.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution à l'INSERM d'une subvention de 420 000 € pour l'accueil de M.MONVOISIN.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution à l'INSERM d'une subvention de 404 400 € pour l'accueil de Mme VION.